

CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE N°1 DU 29 JANVIER 2026, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2025**
5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT
6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE
 - 6.1 Dépôt déclaration relative aux apparentés RCGT**
7. CORRESPONDANCE
8. FINANCES
 - 8.1 CHÈQUES
 - 8.1.1 Liste des chèques émis du 16 décembre au 15 janvier 2026**
 - 8.2 SUIVI BUDGÉTAIRE
 - 8.2.1 Suivi budgétaire au 31 décembre 2025 du BO 2025 adopté**
 - 8.3 CONTRATS
 - 8.3.1 Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris – décembre 2025**
 - 8.4 RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
 - 8.4.1 Dépôt du règlement d'emprunt No 27 – Construction de la cellule 8**
 - 8.5 APPROBATION DE DÉPENSES
 - 8.6 BUDGET 2026
9. INFRASTRUCTURES

9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

**9.1.1 Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel
décembre 2025 / cumulatif 2024**

9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

**9.3.1 Approbation de l'avenant N°6 dans le cadre des services professionnels de
l'appel d'offres 2021-07 – Services professionnels pour les plans et devis pour
la modification du système de traitement des eaux de lixiviation du LET de
Valoris**

9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

9.6 GESTION DES BIOGAZ

9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

**9.7.1 Renouvellement pour la dernière année optionnelle pour le contrat découlant
de l'appel d'offres 2022-03 – *Transport, compostage et valorisation des
matières organiques triées à la source et autres matières organiques***

9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

9.9 SITE DE BURY

**9.9.1 Approbation d'un contrat gré à gré pour la signalisation routière – Projet de
réfection à l'entrée du site du Bury**

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ATELIER

PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Jeudi le 26 février 2026 à 12h30 (atelier) / 14h30 (conseil d'administration)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

AVIS DE CONVOCATION

Le 15 janvier 2026,

Madame Christelle Lefèvre, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame Catherine Boileau, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame Pascale Larocque, déléguée
Ville de Sherbrooke

Monsieur Bertrand Collins, délégué substitut
Ville de Sherbrooke

Monsieur Robert Roy, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Denis Savage, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Madame Nathalie Bresse, déléguée
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Eugène Gagné, délégué substitut
MRC du Haut-Saint-François

Madame, Monsieur,

J’ai le plaisir de vous convoquer à une assemblée du conseil d’administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Cette assemblée aura lieu le **jeudi 29 janvier 2026 à 14h30** au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury. L’ordre du jour et les documents pertinents sont joints à la présente.

Veuillez agréer l’expression de mes sentiments distingués.

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Présidente
Députée Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Députée Ville de Sherbrooke

Pascale Larocque
Députée Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Vice-président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Denis Savage
Député MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Députée MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Bertrand Collins
Député substitut Ville de Sherbrooke

Eugène Gagné
Député substitut MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Louis Longchamps
*Directeur du développement durable et des
relations externes de Valoris*

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

Antoni Daigle
*Agent de projets Bureau de l'environnement
Ville de Sherbrooke*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte à 14 h 30.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2025-12-18-1527

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 décembre 2025 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2025-12-18-1528

Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025

Proposé par la déléguée Pascale Larocque,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2025.

Que le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2025 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2025-12-18-0069

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2025-12-18-1529

Présidence, vice-présidence et signataires des effets bancaires pour 2026

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Conformément à l'article 2.4. du Règlement 5-1 – Règlement de régie interne de la Régie :

1- de nommer Robert Roy comme président pour l'année d'exercice 2026 ;

2- de nommer Christelle Lefèvre comme vice-présidente pour l'année d'exercice 2026 ;

3- de modifier, le cas échéant, les signataires des effets bancaires.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1530

Calendrier des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2026

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le calendrier suivant des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2026 soit et est adopté.

Janvier	jeudi le 29	à 14h30
Février	jeudi le 26	à 14h30
Mars	jeudi le 26	à 14h30
Avril	jeudi le 30	à 14h30
Mai	jeudi le 28	à 14h30
Juin	jeudi le 25	à 14h30
Août	jeudi le 27	à 14h30
Septembre	mercredi le 23	à 14h30
Octobre	jeudi le 22	à 14h30
Novembre	jeudi le 26	à 14h30
Décembre	jeudi le 17	à 14h30

RÉSOLUTION 2025-12-18-1531

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires des élus (es)

Proposé par la déléguée Pascale Larocque,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De déposer les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2025-12-18-1532

Liste des chèques émis du 16 novembre au 15 décembre 2025

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 novembre 2025 et le 15 décembre 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1533

Suivi budgétaire au 30 novembre 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 30 novembre 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1534

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – novembre 2025 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1535

Avis et dépôt du projet de règlement d'emprunt No. 27 – Construction de la cellule 8

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Nathalie Bresse, Membre du conseil d'administration, donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 27 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour l'aménagement de la cellule d'enfouissement No 8 ».

Et dépose le projet de règlement n° 27.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1536

Abrogation du règlement d'emprunt No. 26

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'abroger la résolution 2025-04-1453 décrétant le règlement d'emprunt R-26.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1537

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 5 719 000 \$ qui sera réalisé le 5 février 2026

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 5 719 000 \$ qui sera réalisé le 5 février 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
11	5 015 900 \$
15	703 100 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour le règlement d'emprunt numéro 15, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 5 février 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 5 février et le 5 août de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier ou trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD du Haut-Saint-François
46, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE
EAST ANGUS, QC
J0B 1R0

8. **QUE** les obligations soient signées par le président le secrétaire--trésorier. La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 15 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 5 février 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

RÉSOLUTION 2025-12-18-1538

Résolutions pour le remboursement des prêts R-13 et R14

Attendu que le règlement d'emprunt No 13 originalement décrété pour la réfection du pavage de l'entrée du site de Bury est à renouveler pour le montant résiduel de 74 100 \$ au 9 février 2026;

Attendu que le règlement d'emprunt No 14 originalement décrété pour la construction de nouvelles cellules d'enfouissement (les cellules 4 et 5), pour l'acquisition des équipements de captage et de brûlage des biogaz, pour le montant résiduel de 514 600 \$ au 9 février 2026;

Attendu que le secrétaire-trésorier de la Régie recommande le remboursement du montant résiduel total;

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'utiliser l'excédent de fonctionnements accumulé non affecté au 31 décembre 2024 pour rembourser le montant résiduel des règlements d'emprunt R-13 et R-14 d'un montant totalisant 588 700 \$.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2025-12-18-1539

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel novembre 2025 / cumulatif 2024

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 novembre 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 55.

La présidente

Christelle Lefèvre, déléguée Ville de Sherbrooke

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Objet : Valoris – Dépôt déclaration – Divulgence relative aux apparentés RCGT
Sommaire du dossier Mise en contexte La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. (RCGT) effectue le bilan des états financiers de Valoris au 31 décembre 2025 et chacun des dirigeants de Valoris doit remplir la déclaration de divulgation relative aux apparentés et ce à chaque année.
Impact financier ☒ Aucune implication financière ☐ Prévu au budget en cours : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations De déposer les déclarations de divulgation relative aux apparentés des membres du conseil de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Préparé par : Geneviève Morin, coordonnatrice administrative
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire trésorier
Date : 22 janvier 2026

**DÉCLARATION À L'ÉGARD DE LA DIVULGATION D'INFORMATIONS
RELATIVES AUX APPARENTÉS
ANNÉE 2025**

CONTEXTE

L'entrée en vigueur du chapitre SP 2200 – Information relative aux apparentés du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public impose aux organismes municipaux de présenter par voie de note complémentaire dans leurs états financiers, de l'information relative aux apparentés et aux opérations conclues avec ceux-ci.

DÉFINITION D'APPARENTÉ

Aux fins de cette norme, doivent être divulguées aux états financiers de l'entité, les opérations qu'elle a conclues avec des « apparentés », c'est-à-dire des personnes physiques, des sociétés ou des organismes ayant une relation de contrôle, de contrôle commun ou de contrôle partagé avec cette entité.

Pour une entité municipale, ses principaux dirigeants et leurs proches parents comptent au nombre de ses apparentés. Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité. Les principaux dirigeants et leurs proches parents incluent :

- Les administrateurs ou membres du conseil de direction de l'entité;
- La haute direction de l'entité¹;
- Les proches parents des principaux dirigeants (conjoint, personnes à sa charge, personnes à la charge du conjoint).

Étant l'une des personnes visées comme un principal dirigeant de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, au sens de cette norme comptable, il vous est demandé de remplir annuellement la déclaration ci-après.

Votre collaboration au respect de cette obligation est grandement appréciée.

Jean-Jacques Caron
Directeur général

¹ Selon le site Web du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, il s'agit du directeur général, du directeur général adjoint et « de toute autre personne exerçant une fonction de direction, soit une personne ayant la responsabilité quotidienne de la gestion des activités et du fonctionnement de l'entité et à qui le conseil a délégué l'autorité et les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre ses décisions et ses initiatives en matière de planification, de direction et de contrôle ». Pour la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, cette définition inclut ainsi le conseil d'administration et l'équipe de direction qui se sont vu déléguer un pouvoir de dépenser et d'octroyer des contrats.

Robert Roy, président

Christelle Lefèvre, vice-présidente

Catherine Boileau, conseillère

Claude Charron, conseiller

Hélène Dauphinais, conseillère substitut

Pascale Larocque, conseillère

Bertrand Collins, conseiller substitut

Denis Savage, conseiller

Nathalie Bresse, conseillère

Eugène Gagné, conseiller substitut

Jean-Jacques Caron, directeur général

Réjean Pellerin, contrôleur financier

François Thibault, directeur d'usine

Alain Berrouard, directeur de site

Louis Longchamps, directeur des communications

Pierre Myre, directeur adjoint usine

Mathieu Fortin, directeur des projets spéciaux

DÉCLARATION

Je, soussigné (e), _____, étant membre des principaux dirigeants de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, déclare ce qui suit :

1. Mes proches parents, c'est-à-dire mon conjoint, les personnes à ma charge² ou à la charge de mon conjoint sont :

Nom	Lien

2. Cochez ce qui s'applique :

☐ Ni moi, ni à ma connaissance, aucun de mes proches parents n'avons effectué de transactions avec l'organisme municipal au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

OU

☐ Moi ou, à ma connaissance, un de mes proches parents a (ont) effectué des transactions avec l'organisme municipal au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 (*veuillez préciser les transactions connues ci-dessous et joindre une annexe au besoin*) :

Liste des transactions :

3. Cochez ce qui s'applique :

☐ Ni moi ni aucun de mes proches parents n'avons d'intérêt personnel³ dans une entreprise ou un organisme.

OU

² L'expression « à sa charge » se définit comme résidant sous le même toit, que cette personne soit mineure ou majeure.

³ L'expression « intérêt personnel » se définit comme ayant une influence sensible ou disposant d'au moins 20% des actions d'une entreprise.



Un de mes proches parents ou moi avons un intérêt personnel dans les entreprises ou les organismes suivants (veuillez remplir le tableau à la page suivante) :

/2

Nom de l'entreprise ou de l'organisme	Nom de la personne ayant un intérêt personnel	Lien de la personne avec l'entreprise ou l'organisme

Cochez ci-après :



À ma connaissance, cette (ces) entreprise(s) ou cet (ces) organisme(s) n'a (ont) pas effectué de transactions avec l'organisme municipal au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

OU



À ma connaissance, cette (ces) entreprise(s) ou cet (ces) organisme(s) a (ont) effectué des transactions avec l'organisme municipal au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 (veuillez préciser les transactions connues ci-dessous et joindre une annexe au besoin) :

Liste des transactions :

J'atteste que tous les renseignements divulgués dans cette déclaration sont vrais et exacts et j'ai signé à _____ ce ____ jour de _____ 20____.

Nom (en caractères d'imprimerie)

Titre ou fonction

Signature

Objet : Valoris – Liste des chèques émis du 16 décembre au 15 janvier 2026
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint la liste des chèques émis par la Régie du 16 décembre au 15 janvier 2026 pour ses activités courantes.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que la liste des chèques émis entre le 16 décembre et le 15 janvier 2026 soit et est déposée.

Préparé par : Rejean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 15 janvier 2026

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2025/12/16 AU 2026/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2025/12/16 066076	Fournisseur : 8199331911 ACADEMIE DE SECOURISME MEDICAL	16325	147,17 D	cours mise à jour
2025/12/16 066108	Fournisseur : REV QC MTL REVENU QUEBEC	16326	1 140,21 D	remise pension alim
2025/12/16 066116	Fournisseur : 8195667373 STEKE INC.	16327	275,94 D	ligne CRD
2025/12/16 066123	Fournisseur : 8198221820 VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS IN	16328	277,32 D	ramassage vieille huile
2025/12/16 066210	Fournisseur : 8193466485 RENALD MEUNIER INC	16329	5 441,66 D	épandage calcium CT
2025/12/16 066077	Fournisseur : 8195634155 ACIERS DAVID SIMMONDS LTEE	R 24	2 725,15 D	ligne CRD
2025/12/16 066078	Fournisseur : 8663966669 ATTRACTIF	R 24	166,71 D	logiciel infomatif
2025/12/16 066079	Fournisseur : 4187810191 BIOGENIE GROUPE ORTEC	R 24	118 696,58 R	putrescibles
2025/12/16 066080	Fournisseur : 8198322465 BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	R 24	612,40 D	pièces garage
2025/12/16 066081	Fournisseur : BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	R 24	6 634,00 R	analyses
2025/12/16 066082	Fournisseur : 8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	R 24	687,71 D	pièces garage
2025/12/16 066083	Fournisseur : 8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	R 24	10 013,71 D	tracteur 53 et pièces garage
2025/12/16 066084	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	R 24	260,30 D	fournitures site
2025/12/16 066085	Fournisseur : 8198753309 CJS ELECTRIQUE INC.	R 24	882,11 R	aménagement entrée
2025/12/16 066086	Fournisseur : 5148365595 DISTRIBUTIONS OLIVIER SABOURIN	R 24	305,42 D	eau en bouteille
2025/12/16 066087	Fournisseur : 8195651494 ENTREPRISES JARBEC INC	R 24	470,13 D	entretien entrée CT
2025/12/16 066088	Fournisseur : 8198223382 EQUIPEMENTS MARQUIS INC	R 24	1 962,76 D	pièces garage
2025/12/16 066089	Fournisseur : 4504411201 EQUIPEMENTS SMS	R 24	2 251,33 D	pelle Komatsu
2025/12/16 066090	Fournisseur : 8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	R 24	417 733,02 R	aménagement entrée
2025/12/16 066091	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	R 24	384,21 D	courrier
2025/12/16 066092	Fournisseur : 8195630133 GROUPE CLR COMMUNICATIONS PLUS	R 24	151,77 D	C. B.
2025/12/16 066093	Fournisseur : 4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	R 24	12 016,42 R	carburant sites
2025/12/16 066094	Fournisseur : 8195636060 HYDRAULIQUE C.T. INC	R 24	2 302,21 D	pièces garage
2025/12/16 066095	Fournisseur : 8196793632 JROY ELECTRICIEN INC	R 24	510,07 D	entretien bâtiment CT
2025/12/16 066096	Fournisseur : 8198462721 KRUGER BROMPTON L.P.	R 24	1 708,65 D	traitement bardeaux
2025/12/16 066097	Fournisseur : 8193498812 LES ENTRETIENS SQUIDLY INC	R 24	1 362,45 D	entretien CT

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2025/12/16 AU 2026/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2025/12/16 066098	Fournisseur : 4502664101 LNA HYDROGEOLOGIQUE ENVIRONNEMENT	R 24	9 193,69 R	étude hydrogéologique
2025/12/16 066099	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	R 24	1 214,07 D	pièces garage
2025/12/16 066100	Fournisseur : 8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	R 24	8 295,95 D	tracteur 22 C-2
2025/12/16 066101	Fournisseur : 8198200487 MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	R 24	7 262,14 D	entretien centre tri
2025/12/16 066102	Fournisseur : 8195627774 NETTOYEUR DAOUST / FORGET	R 24	20,93 D	nettoyage vêtements garage
2025/12/16 066103	Fournisseur : 8194374180 PASCAL SERVICE PROMOTIONNEL INC.	R 24	404,21 D	vêtements promotionnels
2025/12/16 066104	Fournisseur : 8195651770 PETROLES SHERBROKE INC.	R 24	574,88 D	huile garage
2025/12/16 066105	Fournisseur : 8195695180 PIERRE CHOUINARD & FILS	R 24	484,11 D	urée garage
2025/12/16 066106	Fournisseur : 8195647638 PNEUS METRO INC.	R 24	7 285,34 D	pneus garage
2025/12/16 066107	Fournisseur : 8195667555 RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	R 24	663,03 D	huile garage
2025/12/16 066109	Fournisseur : 4186505505 ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	R 24	2 320,49 D	pièces garage
2025/12/16 066110	Fournisseur : 8195627387 SERVICE D'EXTINCTEURS 2010	R 24	787,52 D	extincteurs entretien
2025/12/16 066111	Fournisseur : 8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	R 24	80,37 D	services
2025/12/16 066112	Fournisseur : 8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	R 24	13 074,67 R	réaménagement entrée
2025/12/16 066113	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	R 24	5 135,16 D	carburant tracteurs
2025/12/16 066114	Fournisseur : 8194320499 SOS POMPES PIECES EXPERT	R 24	1 704,50 D	entretien LES
2025/12/16 066117	Fournisseur : 8194811041 TECH-NIC RESEAU CONSEIL INC.	R 24	12 858,89 D	support technique
2025/12/16 066118	Fournisseur : 8198433555 TERAPRO CONSTRUCTION / LONGUS-ESTRIE	R 24	875,55 D	pièces garage
2025/12/16 066119	Fournisseur : 8662263766 TERMINIX CANADA	R 24	233,75 D	entretien CT
2025/12/16 066120	Fournisseur : 4506299992 TLA ARCHITECTES	R 24	919,80 R	R25 - TDE
2025/12/16 066121	Fournisseur : TOROMONT C TOROMONT CAT	R 24	8 500,89 D	entretien équipements CAT
2025/12/16 066122	Fournisseur : 8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NADEAU	R 24	60 485,96 D	fermeture cell. 7
2025/12/16 066124	Fournisseur : 8195659933 WAJAX LIMITEE	R 24	2 351,81 D	fournitures usine
2026/01/05 066326	Fournisseur : 8195668298 ARTELIA CANADA INC.	16330	19 376,10 R	réaménagement entrée
2026/01/05 066333	Fournisseur : 8193462903 BOULONS DE L'ESTRIE INC	16331	286,48 D	fournitures usine

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2025/12/16 AU 2026/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2026/01/05 066339	Fournisseur : 8198753661 CHEZ PIERRE ET CELINE INC.	16332	1 465,93 D	repas de Noel employés
2026/01/05 066343	Fournisseur : 8005378433 DRUIDE INFORMATIQUE INC.	16333	114,98 D	informatique
2026/01/05 066344	Fournisseur : 8194811325 EAGLE VIZION (6511660 CANADA INC)	16334	1 162,11 D	ligne CRD
2026/01/05 066348	Fournisseur : 8198490532 FERBLANTERIE EDGAR ROY	16335	11 210,06 D	réparations usine
2026/01/05 066349	Fournisseur : 8887246845 GAZ PROPANE RAINVILLE INC	16336	703,65 D	gaz propane CT
2026/01/05 066357	Fournisseur : 8195623871 LES SERVICES EXP INC.	16337	18 935,55 R	R-25 - TDE
2026/01/05 066375	Fournisseur : 8195725970 SYSTEME GEDOC INC.	16338	2 242,01 D	classification documents
2026/01/05 066381	Fournisseur : 8198215626 VILLE DE SHERBROOKE	16339	893,90 D	bacs CT
2026/01/05 066384	Fournisseur : 8195640115 CONSTRUCTION LONGER INC. (	16340	1 557 041,74 R	R-25 TDE
2026/01/05 066325	Fournisseur : 8195634155 ACIERS DAVID SIMMONDS LTEE	R 25	517,39 D	ligne CRD
2026/01/05 066327	Fournisseur : 8777513456 ASCENSEUR DE L'ESTRIE	R 25	162,31 D	contrat entretien
2026/01/05 066328	Fournisseur : 8663385126 ASSURANCIA GROUPE TARDIF INC	R 25	15 237,50 D	assurances dépollution
2026/01/05 066329	Fournisseur : 5143931000 ATKINSREALIS CANADA INC.	R 25	13 949,82 R	études bassin hydrologique LES
2026/01/05 066330	Fournisseur : 8195648000 BATTERIES ILLIMITEES	R 25	765,51 D	fournitures usine
2026/01/05 066331	Fournisseur : 8193469490 BERTHOLD CROTEAU EXCAVATION	R 25	663,99 D	location équipement
2026/01/05 066332	Fournisseur : 4187810191 BIOGENIE GROUPE ORTEC	R 25	119 839,00 R	putrescibles
2026/01/05 066334	Fournisseur : 8198322465 BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	R 25	1 329,18 D	pièces garage
2026/01/05 066335	Fournisseur : BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	R 25	3 714,56 R	analyses
2026/01/05 066336	Fournisseur : 8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	R 25	4 475,62 D	pièces garage
2026/01/05 066337	Fournisseur : 8198324958 CENTRE DE LOCATION IDEALE ENR	R 25	19,49 D	location équipement site
2026/01/05 066338	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	R 25	931,94 D	fournitures site
2026/01/05 066340	Fournisseur : 8198231003 DEMARREURS ALTERNATEURS DE L'ESTRIE	R 25	626,61 D	pièces garage
2026/01/05 066341	Fournisseur : 8195665346 DISTRIBUTION J.M. BERGERON INC.	R 25	408,58 D	pièces garage
2026/01/05 066342	Fournisseur : 5148365595 DISTRIBUTIONS OLIVIER SABOURIN	R 25	76,00 D	eau
2026/01/05 066345	Fournisseur : 4507772551 ENVIRO5 INC.	R 25	1 662,37 D	transport CRD

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2025/12/16 AU 2026/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2026/01/05 066346	Fournisseur : 4504411201 EQUIPEMENTS SMS	R 25	1 170,20 D	pièces garage
2026/01/05 066347	Fournisseur : 8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	R 25	294 290,26 R	réaménagement entrée
2026/01/05 066350	Fournisseur : 5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	R 25	22 449,08 R	réaménagement entrée
2026/01/05 066351	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	R 25	863,63 D	courrier
2026/01/05 066353	Fournisseur : 8195636060 HYDRAULIQUE C.T. INC	R 25	53,90 D	pièces garage
2026/01/05 066354	Fournisseur : 8198462721 KRUGER BROMPTON L.P.	R 25	4 409,46 D	traitement bardeaux
2026/01/05 066355	Fournisseur : 8195653006 LA CARTOUCHERIE	R 25	400,40 D	encre balance
2026/01/05 066356	Fournisseur : 8198466828 LES EQUIPEMENTS R.M. NADEAU	R 25	6 407,30 D	tracteur Kubota
2026/01/05 066358	Fournisseur : 8192763838 LETTRAGE PM	R 25	1 006,04 D	lettrage nouveaux véhicules
2026/01/05 066359	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	R 25	423,69 D	pièces garge
2026/01/05 066360	Fournisseur : 8194170485 MECANIQUE F. TURMEL 2020 INC	R 25	14 684,66 D	compacteur
2026/01/05 066361	Fournisseur : 8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	R 25	17 297,45 D	tracteur 22 C-2
2026/01/05 066362	Fournisseur : 8198200487 MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	R 25	2 822,86 D	fournitures usine
2026/01/05 066363	Fournisseur : 8195608400 MRC DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	R 25	879,67 E	licences informatique
2026/01/05 066364	Fournisseur : 8195627774 NETTOYEUR DAOUST / FORGET	R 25	31,39 D	netoyage vêtements garage
2026/01/05 066365	Fournisseur : 8194374180 PASCAL SERVICE PROMOTIONNEL INC.	R 25	486,88 D	vêtements promotionnels
2026/01/05 066366	Fournisseur : 4504493300 PILOT P.B. INC.	R 25	10 346,63 D	ligne CRD
2026/01/05 066367	Fournisseur : 8195647638 PNEUS METRO INC.	R 25	2 061,74 D	pneus garage
2026/01/05 066368	Fournisseur : 8195650770 PRODUITS DE SOUDURE MARTECH	R 25	829,24 D	fournitures soudage
2026/01/05 066369	Fournisseur : 8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	R 25	4 164,98 R	pré audit 2025
2026/01/05 066370	Fournisseur : 8198773400 RAYNALD DOYON	R 25	351,42 D	entretien ménager
2026/01/05 066371	Fournisseur : 8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	R 25	1 386,60 D	pneus et services
2026/01/05 066372	Fournisseur : 8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	R 25	32 583,05 R	réaménagement entrée
2026/01/05 066373	Fournisseur : 4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	R 25	13 067,01 R	carburant sites
2026/01/05 066374	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	R 25	15 936,74 D	carburant tracteurs

DATE/N°	FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2026/01/05 066376	Fournisseur : 8198433555 TERAPRO CONSTRUCTION / LONGUS-ESTRIE	R 25	227,47 D	pièces garage
2026/01/05 066377	Fournisseur : THERRIEN C THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR	R 25	495,54 D	services juridiques
2026/01/05 066378	Fournisseur : 4506299992 TLA ARCHITECTES	R 25	919,80 R	R-25 - TDE
2026/01/05 066379	Fournisseur : TOROMONT C TOROMONT CAT	R 25	15 749,14 D	chargeur CAT usine
2026/01/05 066380	Fournisseur : 8197516660 VERTISOFT	R 25	95,43 D	support logiciel balance
2026/01/05 066382	Fournisseur : 8338438112 WSP CANADA INC	R 25	10 950,50 R	fermeture cellule 7
2026/01/05 066383	Fournisseur : 9055646225 WURTH CANADA LIMITED	R 25	585,70 D	fournitures usine
2026/01/05 066385	Fournisseur : 4184596443 DELOUPE	R 25	438 247,90 R	2 remorques
2026/01/05 066386	Fournisseur : 8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	R 25	528 730,94 R	2 tracteurs
2026/01/05 066387	Fournisseur : 8554307516 VIKING PROTECTION INCENDIE VIKING INC	R 25	911,19 D	entretien usine
2026/01/05 066389	Fournisseur : 8195668884 T.G.C. INC.	R 25	259 705,39 R	fermeture cell. 7
		TOTAL:	4 225 752,35	

Objet : Valoris – Suivi budgétaire au 31 décembre 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint le suivi budgétaire au 31 décembre 2025 du budget 2025 adopté.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que le suivi budgétaire au 31 décembre 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier

Date : 15 janvier 2026

DESCRIPTION	BUDGET		RÉSULTATS		EXERCICE		LIGNES	COMMENTAIRES	
	2025	2024	100%	2025	VL1	REVENUS			
		Suivi déc-24		Suivi déc-25					
REVENUS									
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	-	(1 512)		168 572	1	- Les revenus cumulés après 12 mois sont de 19 201 068 \$, correspondant à 109 % du budget ; - Les revenus cumulés de l'année 2025 sont supérieurs de 880 365 \$ aux revenus de l'année 2024 malgré une écriture négative de 498 456 \$ pour tenir compte d'une perte sur vente d'actifs pendant l'année ; - Les revenus du secteur CRD affichent une hausse de 616 839 \$ par rapport à l'année 2024 ; - Les revenus de matériel de recouvrement journalier sont supérieurs de 568 073 \$ comparativement à la même période en 2024 ; - Cette hausse des revenus du matériel de recouvrement est due à l'aménagement d'une plateforme d'entreposage de ces matériaux augmentant la capacité de réception ; - Ces matériaux seront aussi utilisés pour la fermeture des cellules d'enfouissement ; - Les revenus d'enfouissement des membres de la Régie connaissent une légère baisse de 2,0 %, par rapport à l'année 2024 ; - Les tonnages de déchets reçus des membres de la Régie enregistrent une baisse de 0,5 % comparativement à l'année 2024 ; - Le tonnage de compost en provenance des membres de la Régie a connu aussi une baisse de 7,8 % comparativement à l'année 2024.			
VOIRIE MUNICIPALE	30 250	40 378	131%	39 568	2-3				
DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉS	15 151 104	16 185 081	114%	17 338 505	4-37				
AUTRES	2 269 015	1 937 746	83%	1 881 313	38-41				
BANQUE ET PLACEMENTS	90 000	160 855	256%	230 699	42				
GAIN (PERTE) CESSION IMMOBILISATIONS	-	-		(498 456)	43				
EXCÉDENT POUR DETTE	100 200				44-47				
AUTRES		(1 844)		40 867					
TOTAL DES REVENUS	17 640 569	18 320 703	109%	19 201 068					
DÉPENSES									
CONSEIL	31 334	24 220	60%	18 899	48-49	DÉPENSES - Le total des dépenses de l'année 2025 est de 25 380 588 \$, entraînant un déficit comptable des résultats de 6 179 821 \$; - Les dépenses sont séparées en deux fractions : la fraction due aux opérations de 14 263 441 \$ et la fraction due aux charges financières et aux investissements d'un total de 11 117 448 \$; - Le pourcentage des dépenses des opérations, au 31 décembre 2025, est de 114 % du budget ; - L'excédent de dépenses par rapport au budget s'explique par des réparations à la machinerie lourde, au centre de transfert et au centre de tri, aux améliorations de sécurité apportées à la ligne de tri CRD, au remplacement d'unités en fin de vie sur la ligne de tri CRD et aux travaux de fermeture de la cellule 7 ; - Le montant du poste « <i>transfert sur investissement</i> » qui cumule les dépenses en immobilisation, qui seront éventuellement transférées au prêt du règlement No 25 (prévue pour financer la construction de la nouvelle usine de traitement des eaux de lixiviation), fait augmenter le total des dépenses d'un montant de 6 524 243 \$; - En déduisant ce montant des dépenses, l'année 2025 termine avec un excédent cumulé de 344 422 \$; - Toujours en excluant le montant du transfert sur investissement, les dépenses réelles d'opération et du service de la dette cumulée sont de 18 885 664 \$, soit exactement 110 % du budget ; - L'excédent de l'exercice 2025, de 344 422 \$, est inférieur de 186 994 \$ par rapport au montant prévu aux prévisions budgétaires pour l'année 2025 (531 416 \$).			
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	1 465 307	1 253 836	120%	1 751 068	54-74				
AUTRES	5 000	10 569	205%	10 272	75-76				
COLLECTE ET TRANSPORT	1 454 072	1 425 337	105%	1 524 338	81-129				
ÉLIMINATION	5 031 293	5 107 038	132%	6 621 964	137-204				
TRI ET CONDITIONNEMENT	776 629	859 773	107%	832 727	205-223				
TRAITEMENT PUTRESCIBLES	1 784 425	1 831 118	88%	1 578 440	224-225				
MATÉRIAUX SECS	1 876 063	1 453 651	97%	1 820 632	230-239				
AUTRES	-	-		-	240-241				
INDUSTRIES ET COMMERCE	75 000	121 243	140%	105 102	242-244				
AUTRES FRAIS	-	-		-	248				
CESSION	-	-		-					
TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATION	12 499 123	12 086 783	114%	14 263 441					
REMBOURSEMENT DETTE LT	3 685 807	2 976 282	98%	3 607 800	immos				
TRANSFERT SUR INVESTISSEMENT		649 980		6 524 243	immos				
INTÉRÊTS ET ESCOMPTE	924 223	637 661	107%	985 405	245-247				
TOTAL DES COMPTES PRÉSENTATION MUNICIPALES	4 610 030	4 263 924	241%	11 117 448					
TOTAL DES DÉPENSES	17 109 153	16 350 707	148%	25 380 889	VL1+immos				
RÉSULTATS NETS	531 416	1 969 996		(6 179 821)					

À noter: les résultats de 2025 seront modifiés par les vérificateurs

Objet : Valoris – Listes des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint : - liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – décembre 2025. - liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier. - liste C – Liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025.
Impact financier x Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – décembre 2025 soit et est déposée. Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée. Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur financier
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 15 janvier 2026

A - LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS ADJUGÉS PAR VALORIS - DÉCEMBRE 2025

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2025/12/01	8195640115 CONSTRUCTION LONGER INC. (	1557041,74	DEC. 1	c. a.	appel offres public
<u>2</u>						
<u>3</u>						
<u>4</u>						
<u>5</u>						
<u>6</u>						
<u>7</u>						
<u>8</u>						
<u>9</u>						
<u>10</u>						
<u>11</u>						
<u>12</u>						
<u>13</u>						
<u>14</u>						
<u>15</u>						
<u>16</u>						
<u>17</u>						
<u>18</u>						
<u>19</u>						
<u>20</u>						

B - LISTE DES CONTRATS ENTRE 2 000\$ ET 25 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR TOTALISANT 25 000\$ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2025/07/24	5794897303 SAMMY SOUCY	2 006,31	ENTRETIEN MENAGER 07-25	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>2</u>	2025/12/20	5794897303 SAMMY SOUCY	2 437,47	ENRETIEN MENAGER DECEMBRE 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>3</u>	2025/11/25	5794897303 SAMMY SOUCY	2 437,47	ENTRETIEN MENAGER NOVEMBRE 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>4</u>	2025/10/28	5794897303 SAMMY SOUCY	2 437,47	ENTRETIEN MENAGER OCTOBRE 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>5</u>	2025/12/19	FIDUCIE DE FIDUCIE DESJARDINS - LET2	382 140,13	VOLUME DU 01-01 AU 30-11/25	0	obligation gouvernementale
<u>6</u>	2025/10/01	FIDUCIE DE FIDUCIE DESJARDINS - LET2	2 249,68	FRAIS DE GARDE	0	obligation gouvernementale
<u>7</u>	2025/09/30	FIDUCIE DE FIDUCIE DESJARDINS - LET2	2 254,29	FRAIS DE GESTION 07-09/25	0	obligation gouvernementale
<u>8</u>	0	0	-	0	0	0
<u>9</u>	0	0	-	0	0	0
<u>10</u>	0	0	-	0	0	0
<u>11</u>	0	0	-	0	0	0
<u>12</u>	0	0	-	0	0	0
<u>13</u>	0	0	-	0	0	0
<u>14</u>	0	0	-	0	0	0
<u>15</u>	0	0	-	0	0	0
<u>16</u>	0	0	-	0	0	0
<u>17</u>	0	0	-	0	0	0
<u>18</u>	0	0	-	0	0	0
<u>19</u>	0	0	-	0	0	0
<u>20</u>	0	0	-	0	0	0
<u>21</u>	0	0	-	0	0	0
<u>22</u>	0	0	-	0	0	0
<u>23</u>	0	0	-	0	0	0
<u>24</u>	0	0	-	0	0	0
<u>25</u>	0	0	-	0	0	0
<u>26</u>	0	0	-	0	0	0
<u>27</u>	0	0	-	0	0	0
<u>28</u>	0	0	-	0	0	0
<u>29</u>	0	0	-	0	0	0
<u>30</u>	0	0	-	0	0	0

C - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR AYANT ATTEINT 25 000\$ AU COURS D'UN MOIS PRÉCÉDENT EN 2025

No	Date d'adjudication	Fournisseur	Prix adjugé (avant taxes)	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2025/12/17	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	2 026,44	PO 3034	c. a.	appel offres public
<u>2</u>	2025/12/17	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	2 586,94	PO 478930	c. a.	appel offres public
<u>3</u>	2025/12/17	8195668884 T.G.C. INC.	366 610,67	DEC. 2 - FERMETURE 7A	c. a.	appel offres public
<u>4</u>	2025/12/17	8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	2 479,48	PO 578828	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>5</u>	2025/12/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 621,99	PO 478909	fonctionnaire autorisé	appel sur invitation
<u>6</u>	2025/12/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 359,45	PO 478908	fonctionnaire autorisé	appel sur invitation
<u>7</u>	2025/12/15	8779565696 HYDRO-QUEBEC	24 366,71	ELECTRICITE USINE		0 services publics
<u>8</u>	2025/12/29	8779565696 HYDRO-QUEBEC	3 168,32	ELECTRICITE LES		0 services publics
<u>9</u>	2025/12/03	BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	2 020,86	ANALYSE LET	c. a.	appel offres public
<u>10</u>	2025/12/01	MEDIC SOLU MEDIC SOLUTIONS	12 731,04	PRIMES DECEMBRE 2025		0 mutuelle
<u>11</u>	2025/12/05	TOROMONT C TOROMONT CAT	3 806,90	PO 479004	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>12</u>	2025/12/16	TOROMONT C TOROMONT CAT	12 642,26	PO 479016	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>13</u>	2025/12/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	15 835,00	OPERATION DECEMBRE 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>14</u>	2025/12/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	3 444,61	ADMINISTRATION DECEMBRE 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>15</u>	2025/12/18	8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	5 147,43	PO 578858	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>16</u>	2025/12/18	8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	63 758,88	PO 479009	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>17</u>	2025/12/12	8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	4 089,67	PO 479047	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>18</u>	2025/12/01	8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	3 662,40	PO 478893	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>19</u>	2025/12/17	8004636131 REMATECH DIV. BREMO INC	4 890,65	PO 479035	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>20</u>	2025/12/24	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	2 942,36	1902.7 L	c. a.	appel offres public
<u>21</u>	2025/12/18	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	2 305,89	1.485.6 L	c. a.	appel offres public
<u>22</u>	2025/12/17	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 677,57	2387 L	c. a.	appel offres public
<u>23</u>	2025/12/11	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 703,25	2302.3 L	c. a.	appel offres public

<u>24</u>	2025/12/03	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 215,39	1954.3 L	c. a.	appel offres public
<u>25</u>	2025/12/02	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	2 868,57	1731.4 L	c. a.	appel offres public
<u>26</u>	2025/12/02	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	2 868,57	1731.4 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>27</u>	2025/12/01	8195647638 PNEUS METRO INC.	4 280,18	PO 478990	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>28</u>	2025/12/11	8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	5 748,75	AUDIT 2025	c. a.	0
<u>29</u>	2025/12/01	8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	294 290,26	DEC. 2 - ENTREE	c. a.	appel offres public
<u>30</u>	2025/12/31	8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	5 357,84	PO 3053	c. a.	appel offres public
<u>31</u>	2025/12/31	8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	259 007,63	Commande N° 0003053	c. a.	appel offres public
<u>32</u>	2025/12/19	8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	2 444,46	PO 578862	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>33</u>	2025/12/19	8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	2 460,08	PO 578863 25C4	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>34</u>	2025/12/17	8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	5 357,84	PO 3053	c. a.	appel offres public
<u>35</u>	2025/12/17	8195646677 CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC.	259 007,63	PO 3053	c. a.	appel offres public
<u>36</u>	2025/12/11	4502664101 LNA HYDROGEOLOGIQUE ENVIRONNEMENT	4 400,67	PO 656334	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>37</u>	2025/12/15	8198462721 KRUGER BROMPTON L.P.	12 287,45	TRAITEMENT BARDEAUX ASPHALTE	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>38</u>	2025/12/31	8195665660 ENVIRO CONNEXIONS	5 214,47	TRNSPORT CRD	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>39</u>	2025/12/01	8195665660 ENVIRO CONNEXIONS	5 113,17	TRANSPORT CRD	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>40</u>	2025/12/18	8338438112 WSP CANADA INC	34 690,26	Commande N° 0003046	c. a.	appel offres public
<u>41</u>	2025/12/31	4187810191 BIOGENIE GROUPE ORTEC	13 196,02	PER 14/12 AU 31/12/2025	c. a.	appel offres public
<u>42</u>	2025/12/19	4187810191 BIOGENIE GROUPE ORTEC	16 337,51	PER 7/12 AU 19/12/2025	c. a.	appel offres public
<u>43</u>	2025/12/12	4187810191 BIOGENIE GROUPE ORTEC	46 104,45	PER 01/12 AU 06/12/2025	c. a.	appel offres public
<u>44</u>	2025/12/01	4187810191 BIOGENIE GROUPE ORTEC	18 108,43	PO 478917 DEVERSEMENT DIESEL	c. a.	appel offres public
<u>45</u>	2025/12/31	8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	9 379,66	R25 - TDE	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>46</u>	2025/12/31	8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	7 028,71	R25 - TDE	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>47</u>	2025/12/31	8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	6 852,79	R25 - TDE	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>48</u>	2025/12/17	8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	6 469,36	PO 578902	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>49</u>	2025/12/04	8199871483 SIGNALISATION DES CANTONS	4 663,97	PO 656343	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>50</u>	2025/12/22	T.G.C. INC T. G. C. INC	20 778,07	DEC 3 - FERMETURE CELLULE	c. a.	appel offres public

Objet : Dépôt du règlement d’emprunt no 27 – Construction de la cellule 8	
Sommaire du dossier	
Mise en contexte	
La déléguée, Nathalie Bresse, a donné l’avis du règlement n° 27 et a déposé le projet de ce règlement le 18 décembre 2025.	
Analyse	
Impact financier	
☒ Aucune implication financière :	
☐ Prévu au budget :	
☐ Non prévu au budget :	
Recommandations	
Après mention de l’objet du règlement par le directeur général,	
Considérant que la déléguée, Nathalie Bresse, a donné l’avis du règlement n° 27 et a déposé le projet de ce règlement le 18 décembre 2025 conformément à l’article 356 de la Loi sur les cités et villes;	
Que le Règlement n° 27 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 27, qu’il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.	

Préparé par : Geneviève Morin
Approuvé par : Jean-Jacques Caron
Date : 15 janvier 2026

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 27 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CELLULE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ULTIMES N° 8

ATTENDU QUE la Régie est propriétaire d'un lieu d'enfouissement technique à Bury ;

ATTENDU QUE la cellule d'enfouissement des déchets ultimes n° 7 est en cours d'exploitation et elle devrait être remplie d'ici environ 15 mois ;

ATTENDU QUE considérant la courte période qui reste pour être en mesure de construire les infrastructures nécessaires à la mise en place d'une nouvelle cellule d'enfouissement des déchets afin d'assurer la continuité du service rendu sur le site de Valoris une fois la cellule n°7 fermée à l'exploitation, il devient donc impératif de procéder immédiatement à la démarche d'appel d'offres publique pour la construction de la cellule No 8 d'enfouissement comprenant les étapes de la préparation du terrain, l'installation des infrastructures sous les membranes d'étanchéités, les réseaux de collecte des eaux de lixiviation et d'évacuation des eaux de pluie et finalement la pose des membranes d'étanchéité;

ATTENDU QUE la Régie lancera un processus d'appel d'offres public à l'hiver 2026 pour l'exécution de ces travaux de construction;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet par Nathalie Bresse lors d'une séance du conseil d'administration tenue le 18 décembre 2025 ;

IL EST RÉSOLU :

que le règlement numéro 27 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux de construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement des déchets ultimes n° 8 soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est autorisé à effectuer des travaux de construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement des déchets ultimes n°8, le tout tel que décrit à l'article 3.

ARTICLE 3

Le conseil d'administration décrète une dépense n'excédant pas sept millions, trois cent quinze mille dollars 7 315 000,00 \$ (taxes nettes) pour le montant estimé suivant :

- Ingénierie et construction cellule n° 8	6 843 973 \$
Taxes nettes	<u>340 727 \$</u>
Sous-total	7 184 700 \$
Compensation pour destruction de milieux humides	<u>130 300 \$</u>
TOTAL	7 315 000 \$

ARTICLE 4

Pour l'application du présent règlement et pour se procurer cette somme, la Régie intermunicipale décrète un emprunt de l'ordre de 7 315 000 \$ (taxes nettes) pour les dépenses associées à la construction de la cellule d'enfouissement no 8. La période de remboursement de l'emprunt est de 7 ans.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et aux remboursements en capital des échéances annuelles, il est affecté par le présent règlement, annuellement, une partie du fonds d'administration de la Régie et si les sommes disponibles en provenance du fonds d'administration sont insuffisantes, il est exigé de chaque municipalité partie à l'entente constituant la Régie, une contribution conformément aux articles 8.1 et 9.1 de cette entente.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité des dépenses décrétées par le présent règlement, notamment, le cas échéant, tout remboursement de la Taxe sur les produits et services (TPS) et la Taxe de vente du Québec (TVQ) qu'elle recevra à l'égard du coût des travaux.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt, correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Les autres détails relatifs au présent règlement seront réglés et déterminés par résolution du conseil, le tout conformément à la loi.

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement : 18 décembre 2025

Adoption par le conseil : 29 janvier 2026

Transmission du Règlement au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et aux municipalités dont le territoire est soumis à la compétence de la Régie :

Publication en vertu de l'article 468.38 L.A.U. :

Transmission au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation des résolutions provenant des municipalités dont le territoire est soumis à la compétence de la Régie :

Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation :

Publication et entrée en vigueur :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AUX LIVRES DES DÉLIBÉRATIONS CE :

Le secrétaire-trésorier

M. Jean-Jacques Caron

ANNEXE « A »

Ententes de constitution de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Objet : Valoris – Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel décembre 2025 / cumulatif 2024
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint le bilan mensuel et cumulatif au 31 décembre 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury. Pour les fins d'analyse comparative, le bilan cumulatif 2024 à la même date est présenté.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 décembre 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

Préparé par : Geneviève Morin, coordonnatrice administrative
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général
Date : 15 janvier 2026

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 31 décembre 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2025	Janv - Déc 2 024	Différence	%
Municipalités membres																
Ascot Corner	48 740	44 790	58 020	56 780	67 430	61 130	66 560	57 730	58 150	101 780	59 485	55 830	736 425	763 750	-27 325	-4%
Bury	15 960	12 170	18 680	17 270	32 080	17 670	17 230	18 110	17 220	36 950	15 810	10 810	229 960	239 690	-9 730	-4%
Chartierville	4 650	3 760	4 280	5 740	13 880	6 120	5 480	5 110	5 580	7 600	0	4 770	66 970	74 400	-7 430	-10%
Cookshire-Eaton	71 870	54 360	82 430	76 560	103 570	76 740	112 100	80 130	104 060	113 310	73 590	57 160	1 005 880	998 680	7 200	1%
Dudswell	32 100	29 390	28 820	32 970	35 450	38 420	60 060	37 430	33 510	55 690	33 270	33 515	450 625	509 750	-59 125	-12%
East Angus	90 650	87 640	90 720	112 620	126 470	115 110	209 420	96 530	101 870	117 290	104 040	111 590	1 363 950	1 297 830	66 120	5%
Hampden	2 050	2 300	2 450	6 050	8 160	3 300	2 850	3 325	3 100	2 700	3 000	2 700	41 985	44 610	-2 625	-6%
La Patrie	11 460	10 250	10 770	23 960	35 310	15 090	13 110	13 560	14 280	14 930	6 740	13 120	182 580	201 950	-19 370	-10%
Lingwick	8 050	7 215	7 605	18 120	10 675	22 770	10 115	15 285	12 115	12 880	9 260	9 230	143 320	123 610	19 710	16%
Newport	5 750	8 880	14 020	17 370	27 461	11 480	10 840	9 140	10 670	10 330	12 930	9 240	148 111	186 860	-38 749	-21%
Scotstown	8 220	7 985	9 145	19 560	16 085	11 360	11 795	12 320	12 695	14 500	25 090	9 630	158 385	159 100	-715	0%
St-Isidore de Clifton	6 970	10 600	11 750	20 930	20 815	11 670	11 150	13 210	12 010	11 560	12 650	10 620	153 935	184 400	-30 465	-17%
Weedon	62 230	48 500	53 190	58 870	76 380	101 940	70 580	67 230	72 710	72 820	84 810	87 265	856 525	820 810	35 715	4%
Westbury	26 780	12 280	15 550	16 170	17 320	17 910	17 280	24 490	30 400	8 390	14 720	13 050	214 340	218 670	-4 330	-2%
Sherbrooke	2 548 820	2 266 980	2 667 950	3 361 550	3 266 250	3 099 940	3 461 660	2 573 160	3 180 290	3 055 490	2 604 820	2 550 530	34 637 440	30 018 100	4 619 340	15%
Total	2 944 300	2 607 100	3 075 380	3 844 520	3 857 336	3 610 650	4 080 230	3 026 760	3 668 660	3 636 220	3 060 215	2 979 060				
												Total A	40 390 431	35 842 210	4 548 221	13%
Municipalités non-membre																
St-Claude	13 050	12 130	26 330	15 850	34 030	39 490	32 980	16 460	31 630	16 060	15 160	24 740	277 910	299 950	-22 040	-7%
Valcourt	9 280	12 530	11 470	31 520	27 360	12 930	18 220	16 900	24 840	18 090	15 860	12 870	211 870	212 310	-440	0%
Val-Joli	15 120	14 200	32 340	17 700	37 530	42 220	33 160	17 760	28 780	23 280	16 730	31 760	310 580	320 510	-9 930	-3%
Total	37 450	38 860	70 140	65 070	98 920	94 640	84 360	51 120	85 250	57 430	47 750	69 370				
												Total B	800 360	832 770	-32 410	-4%
Autres																
Déchets autres	56 060	59 570	81 250	107 540	845 030	390 100	178 190	439 830	309 790	406 020	262 780	81 420	3 217 580	3 570 740	-353 160	-10%
Déchets sous contrat	47 320	74 040	64 030	111 810	129 180	135 100	156 920	75 690	149 170	98 750	107 460	69 820	1 219 290	2 836 950	-1 617 660	-57%
Centre de transfert (autres)	234 290	230 210	241 630	358 010	414 770	369 090	305 180	341 280	274 080	445 640	358 860	324 200	3 897 240	3 576 510	320 730	9%
Rejet centre de tri	17 480	28 000	47 320	48 760	77 840	50 390	68 453	54 120	45 040	146 320	419 240	264 620	1 267 583	1 867 620	-600 037	-32%
Total	355 150	391 820	434 230	626 120	1 466 820	944 680	708 743	910 920	778 080	1 096 730	1 148 340	740 060				
												Total C	9 601 693	11 851 820	-2 250 127	-19%
Total enfouissement	3 336 900	3 037 780	3 579 750	4 535 710	5 423 076	4 649 970	4 873 333	3 988 800	4 531 990	4 790 380	4 256 305	3 788 490				
												Total A+B+C=D	50 792 484	48 526 800	2 265 684	5%

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 31 décembre 2025													Janv - Déc		Différence	%
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2025	2 024		
RECOUVREMENT																
Recouvrement contrat	361 380	311 280	263 400	214 770	421 890	374 240	839 180	0	822 150	1 687 470	552 960	307 500	6 156 220	6 141 790	14 430	0%
Recouvrement final	0	0	0	2 480 570	3 866 120	2 603 570	1 020 980	5 638 240	5 596 640	12 667 990	5 007 950	870 880	39 752 940	6 568 440	33 184 500	505%
Recouvrement journalier	19 070	0	0	1 120	200 500	3 825 140	208 970	1 577 040	0	2 058 890	881 150	30 840	8 802 720	9 752 030	-949 310	-10%
Tamissage grossier Kruger	503 750	0	706 800	739 470	136 490	345 660	0	464 790	373 320	52 830	134 890	263 560	3 721 560	2 103 000	1 618 560	77%
TOTAL	884 200	311 280	970 200	3 435 930	4 625 000	7 148 610	2 069 130	7 680 070	6 792 110	16 467 180	6 576 950	1 472 780				
												Total E	58 433 440	24 565 260	33 868 180	138%
CENTRE DE TRI																
Agréga clients	9 890	38 150	39 590	78 720	72 370	43 960	92 280	400 700	59 360	44 070	47 000	6 180	932 270	1 056 910	-124 640	-12%
Bardeaux asphalte	1 580	1 200	4 090	59 060	127 450	142 490	132 000	123 160	160 830	125 530	60 840	7 040	945 270	993 140	-47 870	-5%
CRD - clients	812 430	682 800	604 700	501 850	716 600	758 850	870 800	558 120	620 990	995 170	1 210 790	440 930	8 774 030	15 171 910	-6 397 880	-42%
CRD - Partenaire	11 450	7 880	9 020	48 560	100 750	90 790	81 770	82 690	70 760	101 380	60 280	9 920	675 250	698 840	-23 590	-3%
CRD - Clients sous contrat	0	1 014 330	1 507 270	1 463 120	1 009 560	1 178 640	1 729 900	1 291 490	1 522 820	2 304 350	1 712 050	1 097 170	15 830 700	0	15 830 700	#DIV/0!
Souche	0	0	2 380	5 420	13 450	5 040	8 640	3 660	8 820	29 920	11 610	0	88 940	185 170	-96 230	-52%
TOTAL	835 350	1 744 360	2 167 050	2 156 730	2 040 180	2 219 770	2 915 390	2 459 820	2 443 580	3 600 420	3 102 570	1 561 240				
												Total F	27 246 460	18 105 970	9 140 490	50%
CENTRE DE TRANSFERT																
Bardeaux asphalte (vers Bury)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!
CRD - Centre de transfert	179 060	223 240	428 070	506 340	612 910	466 800	424 830	345 080	424 900	355 080	246 560	158 010	4 370 880	3 146 280	1 224 600	39%
Bardeaux asphalte (vers valorisation)	0	0	0	115 320	342 290	357 950	324 040	345 410	414 190	372 680	53 660	31 420	2 356 960	2 265 190	91 770	4%
												Total G	6 727 840	5 411 470	1 316 370	24%
Ecocentre Sherbrooke (vers Bury)																
CRD - Ecocentre	172 360	130 270	215 090	480 940	581 570	616 650	636 000	408 420	517 920	437 490	278 900	199 450	4 675 060	4 621 460	53 600	1%
Matériaux granulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	525 900	-525 900	-100%
Terre	0	0	0	13 390	284 930	352 610	314 940	343 050	221 270	399 540	885 890	91 340	2 906 960	60 320	2 846 640	4719%
Bardeaux - Ecocentre	0	11 000	0	0	0	0	11 620	0	0	10 370	0	6 120	39 110	17 630	21 480	122%
TOTAL	172 360	141 270	215 090	494 330	866 500	969 260	962 560	751 470	739 190	847 400	1 164 790	296 910				
												Total H	7 621 130	5 225 310	2 395 820	46%
Projet Kruger - CRIBIQ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 799 700	-4 799 700	-100%

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Traitement par compostage - Bilan au 31 décembre 2025

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Traitement par compostage - Bilan au 31 décembre 2025													Janv - Déc			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2025	2 024	Différence	%
Municipalités membres																
Ascot Corner	10 590	11 250	19 100	24 470	42 180	43 370	31 740	25 560	29 110	27 410	26 050	8 190	299 020	304 890	-5 870	-2%
Bury	4 560	2 500	2 590	10 060	5 900	13 730	11 230	9 320	9 970	14 140	7 710	1 120	92 830	85 470	7 360	9%
Chartierville	600	600	1 200	900	1 000	700	800	900	1 000	1 550	700	450	10 400	13 810	-3 410	-25%
Cookshire-Eaton	12 500	18 370	29 120	62 050	86 660	66 200	67 600	51 550	60 620	68 060	29 500	14 640	566 870	528 570	38 300	7%
Dudswell	6 250	4 380	11 580	12 040	27 400	18 590	21 630	15 290	16 740	22 550	9 450	3 250	169 150	170 100	-950	-1%
East Angus	7 190	11 550	10 870	48 550	62 080	46 250	37 640	37 450	31 140	43 610	26 180	6 040	368 550	388 240	-19 690	-5%
Hampden	400	400	800	450	500	400	350	450	550	800	500	150	5 750	7 230	-1 480	-20%
La Patrie	2 280	220	3 380	2 600	3 120	3 540	2 930	3 420	2 370	6 690	2 570	1 800	34 920	34 740	180	1%
Lingwick	500	500	1 300	2 000	1 700	1 500	1 500	1 800	3 500	1 300	800	500	16 900	9 090	7 810	86%
Newport	2 005	1 800	4 010	3 000	3 560	2 540	2 210	3 780	2 890	2 730	2 620	1 740	32 885	33 690	-805	-2%
Scotstown	1 750	1 130	3 590	3 720	3 800	4 430	3 750	3 150	7 630	3 780	2 440	1 910	41 080	37 830	3 250	9%
St-Isidore de Clifton	2 005	1 800	4 010	2 670	2 360	3 810	4 100	2 520	3 530	6 410	3 200	1 390	37 805	40 230	-2 425	-6%
Weedon	6 830	7 150	8 830	24 960	36 930	34 250	39 310	26 120	30 000	37 740	7 780	7 050	266 950	284 235	-17 285	-6%
Westbury	3 250	2 340	2 640	4 090	14 330	7 310	6 560	7 670	8 380	6 300	3 000	3 210	69 080	71 285	-2 205	-3%
Sherbrooke	679 000	550 970	653 830	1 450 580	2 348 950	2 118 940	1 809 270	1 472 690	1 579 850	2 205 190	593 600	762 480	16 225 350	17 766 550	-1 541 200	-9%
Total	739 710	614 960	756 850	1 652 140	2 640 470	2 365 560	2 040 620	1 661 670	1 787 280	2 448 260	716 100	813 920				
												Total A	18 237 540	19 775 960	-1 538 420	-8%
en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique																

Objet : Approbation de l’avenant °6 dans le cadre des services professionnels de l’appel d’offres 2021-07 – Services professionnels pour les plans et devis pour la modification du système de traitement des eaux de lixiviation du LET de Valoris
Cette demande d’avenant concerne plusieurs changements qui ont nécessité des efforts supplémentaires de la part de la firme d’ingénieur Stantec qui réalise les plans et devis de l’usine de traitement des lixiviats. 1) Dans le processus d’effort de réduction et d’optimisation des coûts de l’usine de traitement des lixiviats, Stantec a réalisé des efforts supplémentaires afin d’étudier une méthode alternative pour la déshydratation des boues en remplacement des presses initialement prévues. Cette étude supplémentaire a permis de réduire les équipements nécessaires dans l’usine et d’optimiser les coûts d’opération. Cette tâche représente un coût de 18 594,66\$; 2) Dans le choix des équipements de l’usine, des choix éco énergétiques ont été effectués, car ces équipements étaient admissibles à une demande de subvention à Hydro-Québec. Cette demande de subvention représente des efforts supplémentaires de 3 500\$ pour un retour estimé de 20 000\$; 3) Une enveloppe horaire de 8 000\$ sera ouverte pour assister Valoris dans les réponses à fournir dans sa demande d’autorisation ministérielle au ministère de l’Environnement; 4) La réalisation d’une maquette 3D de l’usine a été réalisée afin de faciliter les travaux de l’entrepreneur. Cet outil facilitera la gestion du chantier en minimisant les conflits potentiels dans les infrastructures, réduisant ainsi les coûts de surveillance bureau et chantier nécessaire. Cet effort supplémentaire représente un coût de 2 500\$; 5) Dans le mandat initial octroyé à la firme d’ingénieur, l’estimation de l’usine était de 6,1M\$. Les services forfaitaires demandés à ce moment étaient basés sur un effort selon cette estimation. L’estimation selon les plans et devis pour appel d’offres s’est avérée être environ 3 fois plus élevée. L’appel d’offres pour la construction s’est alors avéré plus complexe qu’initialement estimé par Stantec et demande alors un montant supplémentaire de 7 875\$ pour cette gestion. Finalement, un dernier montant de gestion de projet de 5 500\$ est demandé pour couvrir les tâches précédemment mentionnées, pour un montant total de 45 969,66\$ avant taxes. Valoris est d’avis que les travaux ont exigé du temps supplémentaire aux professionnels de Stantec qui n’était pas initialement prévu dans leur mandat initial. En conformité de l’art. 573.3.0.4 de la LCV et de la section 5.16 du <i>Règlement numéro 5-3</i> de Valoris, il s’agit de dépenses accessoires au projet n’en changeant pas la nature. De plus, selon la section 3.5 du <i>Règlement numéro 5-2</i>, la somme des modifications apportées au contrat représente plus de 10% du montant de la dépense initiale autorisée par le CA, cette demande d’avenant doit donc être approuvé par le CA.
Impact financier ☐ Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☒ Non prévu au budget : les travaux supplémentaires seront financés à même le règlement d’emprunt no 25-1
Recommandation CONSIDÉRANT QUE conformément à l’article 3.5 du <i>Règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire ainsi que sur la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats (Règlement numéro 5-2)</i>, ces dépenses supplémentaires doivent être approuvées par le conseil d’administration; CONSIDÉRANT QUE les modifications conservent un caractère accessoire par rapport au projet initial et qu’elles n’en changent pas la nature; IL EST RÉSOLU : QUE Valoris autorise les travaux supplémentaires de l’avenant °6 dans le cadre de l’appel d’offres 2021-07 - <i>Services professionnels pour les plans et devis pour la modification du système de traitement des eaux de lixiviation du LET de Valoris</i> pour un montant maximal de 45 969,66 \$ (avant taxes) à Stantec.

Préparé par : Joey Labranche, chargé de projets
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire trésorier
Date : 14 janvier 2026

Objet : Renouvellement pour la dernière année optionnelle pour le contrat découlant de l'appel d'offres 2022-03 – <i>Transport, compostage et valorisation des matières organiques triées à la source et autres matières organiques</i>
Mise en contexte Les services pour cet appel d'offres couvraient la période du 10 avril 2023 au 10 avril 2025 et pouvaient être prolongé pour 2 périodes d'une année supplémentaire, pour une durée maximale de 4 ans. La 1^{ère} année optionnelle a été adjugée pour couvrir la période du 11 avril 2025 jusqu'au 10 avril 2026. Valoris propose d'adjuger la 2^e année optionnelle pour permettre la continuité des services. Une indexation des tarifs sera faite à partir de l'IPC du Québec de l'année 2025, soit de 3,2%. Le fournisseur de service doit être avisé par écrit de la prolongation au moins 45 jours avant la date de fin de la période initiale, soit avant le 26 février 2026. Le fournisseur de service actuel est Biogénie. Le bail de location du terrain de compostage, appartenant à Valoris, dont la première période de 15 ans se terminait le 9 février 2025, a été renouvelé pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 9 février 2030.
Impact financier ☐ aucune implication financière : X Prévu au budget : BO 2026 ☐ Non prévu au budget :
Recommandation CONSIDÉRANT QUE le contrat de service pour la gestion des matières organiques de la Ville de Sherbrooke et pour la MRC du Haut-Saint-François se termine le 10 avril 2026; CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres prévoyait la prolongation du contrat pour 2 périodes d'une année supplémentaire à la suite des 2 années de service initiale; CONSIDÉRANT QU' il est à l'avantage des membres de Valoris de procéder au renouvellement de la deuxième année supplémentaire; IL EST RÉSOLU QUE Valoris adjuge la deuxième et dernière année optionnelle du contrat découlant de l'appel d'offres 2022-03 <i>Transport, compostage et valorisation des matières organiques triées à la source et autres matières organiques</i> à Biogénie pour un montant maximal de 2 125 340 \$ (avant taxes), selon les montants soumissionnés et actualisés conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

Préparé par :
Joey Labranche, chargé de projets

Approuvé par :
Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire trésorier

Date :
7 janvier 2026

**Objet : Valoris – Approbation d’un contrat de gré à gré pour la signalisation routière -
Projet de réfection de l’entrée du site de Bury**

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Dans le cadre du projet de réfection de l’entrée du site de Bury, une autorisation de dépenser de 63 320 \$ avant taxes a été accordée afin de retenir des services de signaleurs pour assurer la gestion sécuritaire de la circulation à l’entrée du site.

Ce besoin est survenu à la suite d’un retard d’exécution de la part d’Hydro Québec. Ce retard a entraîné la nécessité de scinder les travaux en deux phases distinctes, soit la construction du premier poste de balance en 2025 et du second en 2026.

Afin de maintenir l’accès opérationnel au site durant cette période et d’assurer la sécurité des usagers, Valoris a dû retenir les services de signaleurs qui ont géré la circulation en alternance à l’entrée du site. Ces services ont servi notamment à :

- Assurer la sécurité des usagers de la route et du personnel du chantier;
- Prévenir les ralentissements et maintenir la fluidité du trafic;
- Permettre la poursuite des travaux malgré le retard de déplacement des infrastructures d’Hydro-Québec.

Au cours de la réalisation des travaux, les besoins réels en signalisation se sont avérés plus importants que ceux initialement estimés, notamment afin de maintenir la sécurité des usagers, la fluidité de la circulation et l’accès continu au site durant les périodes de travaux.

Le contrat a été accordé à Signalisation des Cantons à la suite de l’analyse des soumissions reçues de deux fournisseurs, soit Signalisation des Cantons et Signalisation de l’Estrie, conformément aux règles d’approvisionnement en vigueur.

Au terme des travaux en 2025, le montant total des dépenses engagées pour les services de signaleurs s’élève à 72 451,25 \$ avant taxes, représentant un dépassement de 9 131,25 \$ par rapport au montant initialement autorisé.

Étant donné que le montant total du contrat dépasse les seuils de délégation de la section 3.1 du Règlement numéro 5-2, une autorisation du conseil d’administration est requise pour les dépenses de plus de 69 500\$.

Analyse

Le dépassement du montant autorisé découle de l’écart entre l’estimation initiale et les besoins opérationnels réels observés sur le chantier.

Plus précisément, les éléments suivants ont contribué à l’augmentation des coûts :

- Le nombre d’heures de signalisation requis, supérieur aux prévisions initiales ;
- L’application des modalités de facturation prévues au contrat, incluant la facturation à temps supplémentaire des travailleurs;
- Des frais associés à la location ou l’achat de panneaux de signalisation non prévus initialement ;
- La nécessité d’assurer en tout temps un environnement sécuritaire pour les usagers et le personnel.

Les services facturés respectent la tarification autorisée et ont été rendus conformément aux besoins opérationnels du projet.

Impact financier

- ☐ **Aucune implication financière :**
- ☐ **Prévu au budget :**

☐ **Non prévu au budget** : La dépense sera ajoutée au montant total du projet de réaménagement de l'entrée

Recommandations

CONSIDÉRANT QUE les services de signaleurs étaient requis afin d'assurer la sécurité des usagers et la continuité des opérations durant les travaux ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été octroyé à Signalisation des Cantons à la suite de l'analyse des soumissions reçues de Signalisation des Cantons et de Signalisation de l'Estrie, conformément aux règles d'approvisionnement applicables ;

CONSIDÉRANT QUE le dépassement du montant autorisé découle des besoins réels en signalisation et de l'application des modalités contractuelles prévues ;

IL EST RECOMMANDÉ : D'entériner rétroactivement la dépense totale de 72 451,25 \$ avant taxes pour les services de signaleurs liés au projet de réfection de l'entrée du site de Bury.

Préparé par : Mathieu Fortin, directeur de projet sénior

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, Directeur général et secrétaire trésorier

Date : 22 janvier 2026